Profil de durabilité dans quelques destinations touristiques méditerranéennes

Synthèse : la destination du gouvernorat de Matrouh en Egypte
A partir de l'étude de cas réalisée par Adel RADY

Loïc BOURSE

Plan Bleu
Centre d'Activités Régionales PNUE/PAM

Sophia Antipolis
Septembre 2011

L'étude est financée par le Fonds fiduciaire du FEMIP. Ce Fonds, créé en 2004 et financé - jusqu'à ce jour - par 15 États membres et la Commission européenne, est destiné à soutenir le développement du secteur privé par le financement d'études et de mesures d'assistance technique, ainsi que par des prises de participation au capital d'entreprises non cotées (capital-investissement).

Cette étude a également bénéficié du soutien de :

Les analyses et conclusions exprimées dans cette publication sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement le point de vue de la Banque Européenne d'Investissement.

SOMMAIRE

Introduction 5

I. Tourisme et développement économique 8

1. Les évolutions du produit et de la demande touristique 8

2. Les revenus touristiques 10

II. Tourisme et développement socio-territorial 12

III. Tourisme et environnement 15

1. Consommation en eau et en énergie, production et traitement des déchets solides et liquides 15

2. La pression foncière liée à l'activité touristique 17

3. L'état de la biodiversité 17

IV. Tourisme et gouvernance 18

V. Proposition de mesures politiques 19

1. Définition d'une gouvernance locale pour une meilleure régulation politique de l'activité touristique 20

2. Mesures politiques dans le secteur économique 20

3. Mesures politiques dans le secteur socio-territorial 20

4. Mesures politiques dans le secteur environnemental 21

Conclusion 21

Bibliographie 24

Table des illustrations 25

Annexes 26

Introduction

L'étude de cas réalisée par Adel Rady sur la destination du gouvernorat de Matrouh[1] (Egypte) s'inscrit dans le projet du Plan Bleu « Profils de durabilité dans quelques destinations touristiques méditerranéennes ». A partir d'une méthodologie expérimentale, il s'agit de mesurer et d'évaluer les impacts du tourisme, en l'intégrant dans les impératifs de la Stratégie Méditerranéenne pour le Développement Durable (SMDD) et en tenant compte des paramètres tant environnementaux que sociaux et économiques des destinations étudiées. Ainsi, sur la base de l'approche DPSIR[2], un « profil de durabilité » a été élaboré dans onze destinations touristiques[3] réparties dans huit pays méditerranéens.

Dans un premier temps, la durabilité de la destination a été étudiée en utilisant des indicateurs de performances économiques (par exemple le taux d'occupation des structures d'hébergement), des indicateurs territoriaux, démographiques et sociologiques (par exemple l'effet de saisonnalité sur l'emploi, le niveau de revenu des habitants, la qualité des infrastructures et des services essentiels) et des indicateurs environnementaux (par exemple la dégradation du paysage liée au phénomène d'artificialisation du littoral). Dans un second temps, une réflexion a été conduite sur les mesures politiques susceptibles d'améliorer la durabilité de la destination. Cette approche systémique et territoriale a permis d'aborder la destination, unité de base du développement touristique, et de prendre en compte plusieurs échelles (locale, nationale et régionale) et les acteurs multiples intervenant sur le territoire, tout en mettant en relation le système touristique méditerranéen avec les autres secteurs prioritaires de la SMDD : eau, transports, déchets, énergie, etc.

Pour sélectionner les destinations étudiées, le Plan Bleu a fixé comme exigence méthodologique que la destination corresponde à une unité administrative côtière de la Méditerranée ayant une activité touristique internationale et/ou nationale significative, et abritant une population permanente mais ne devant pas être une grande ville. A partir des variables identifiées et des données fournies par les experts auteurs des études de cas, le Plan Bleu a proposé une typologie des destinations (Figure 1) :

- Le premier type, les destinations internationales à fort équipement touristique (Torremolinos, Alanya et Jerba), est caractérisé par une offre d'hébergement hôtelier, notamment des hôtels 4 et 5 étoiles, une forte offre de loisirs (centres de thalassothérapie, marina, golf, casino, etc.) et une dépendance vis-à-vis des tours opérateurs. Avec la mer, la plage et les activités balnéaires comme principale attraction, ces destinations de tourisme de masse sont désignées par l'expression « 3 S » (*Sea, Sand and Sun*).
- Le second type, les destinations nationales à fort équipement touristique (Al Alamein, Siwa Oasis et Marsa Matrouh), est marqué par une offre d'hébergement essentiellement hôtelière (2, 3, 4 et 5 étoiles), complétée par des équipements de haut standing à Al Alamein en particulier (centres de thalassothérapie, marina, golf, casino, etc.) et par une offre importante de sites culturels et historiques. C'est l'origine des touristes qui distingue ce type du précédent : demande interne *versus* touristes étrangers.
- Le troisième type, les destinations nationales de caractère (Cabras, Castelsardo, le littoral de Tétouan et Tipasa), est constitué des destinations dont la clientèle nationale réside principalement dans des structures d'hébergement autre que l'hôtellerie (hébergement résidentiel, ferme auberge, camping, etc.). Les autres caractéristiques de ces destinations sont l'importance des patrimoines culturels et naturels (marchés vendant des produits locaux, parcs naturels, etc.) comme facteurs attractifs des touristes.

---

[1] « Destination du Gouvernorat de Matrouh » désigne les trois sites sur lesquels porte l'étude de cas réalisée par Rady : Marsa Matrouh, Al Alamein, Siwa Oasis.
[2] Drivers/Forces motrices – Pressures/Pressions – State/Etat – Impacts – Responses/Réponses.
[3] Torremolinos (Espagne), Cabras et Castelsardo (Sardaigne, Italie), Rovinj (Croatie), Alanya (Turquie), Al Alamein, Marsa Matrouh et l'oasis de Siwa (Egypte), Jerba (Tunisie), Tipasa (Algérie), le littoral de Tétouan (Maroc).

- Le quatrième type, les destinations en renaissance (Rovinj), représente les destinations dont la clientèle est majoritairement internationale, dont l'influence des tours opérateurs (TO) est mineure et dont l'offre d'hébergement est basée sur d'autres structures que l'hôtellerie.

Figure 1 : Représentation graphique des types de destinations touristiques étudiées.

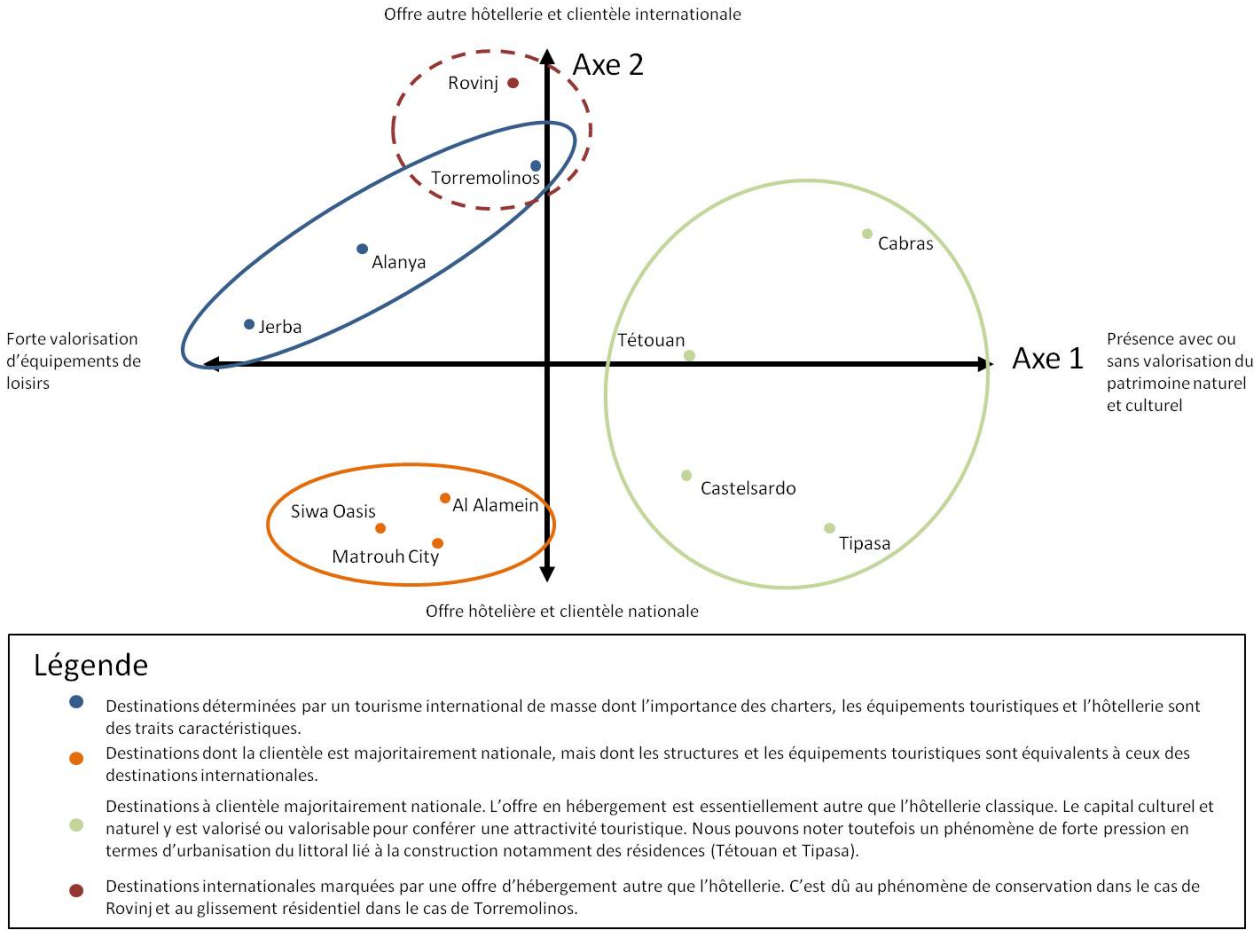

Source : Analyse en composante principale réalisée par Loïc Bourse à partir des données produites par les experts et traitées par Ioannis Spilanis, 2011.

Guide de lecture (voir aussi la Figure 15 en annexes) : les axes 1 et 2 expliquent 64% de la variance des informations.
L'axe 1 explique à lui seul 39% des informations :

- il représente dans sa partie de droite, une consommation touristique composée d'une clientèle nationale séjournant dans des hébergements autre que l'hôtellerie (logements résidentiels ou camping), orientant leurs pratiques vers des produits culturels (marchés de produits locaux, échanges de pratiques) et/ou naturels (parcs naturels, espaces préservés, aires marines protégées) ;
- il représente dans sa partie de gauche, le caractère international de la consommation touristique marquée par un fort usage des charters (influence des TO), un équipement touristique important, ainsi que par une forte densité des structures hôtelières dans l'aire administrative.

L'axe 2 explique 25% des informations :

- il représente dans sa partie haute, une consommation touristique caractérisée par une clientèle internationale et une forme d'hébergement autre que l'hôtellerie ;
- il représente dans sa partie basse, une consommation touristique de structures hôtelière fortement équipées, avec des sites historiques et surtout une clientèle majoritairement nationale.

Les trois sites étudiés dans le gouvernorat de Matrouh s'inscrivent dans le type « destinations nationales à fort équipement touristique ». En effet, au cours des années 1980, la stratégie développée par les pouvoirs publics égyptiens et les opérateurs du tourisme a été de privilégier une offre d'hébergements et d'équipements touristiques destinée à une « clientèle d'élite », une clientèle nationale composée essentiellement de catégories sociales aisées et une clientèle internationale venant principalement des pays du Golf Persique. Ainsi, la destination du gouvernorat de Matrouh est caractérisée par une offre d'hébergement et des équipements de haut standing : hôtels 4 et 5 étoiles, marina, parcs de loisirs, golf, centres de bien-être, casino, etc. L'offre culturelle constitue une autre caractéristique de cette destination : sites archéologiques et antiques, sites et musées retraçant les batailles qui ont eu lieu lors de la seconde

guerre mondiale. Cela explique le positionnement des sites d'Al Alamein, de Matrouh City et de Siwa Oasis dans la partie basse de l'axe 2 de l'analyse à composante principale (Figure 1).

Figure 2 : « Destinations nationales à fort équipement touristique » sur la base du modèle de Butler (BUTLER 1980).

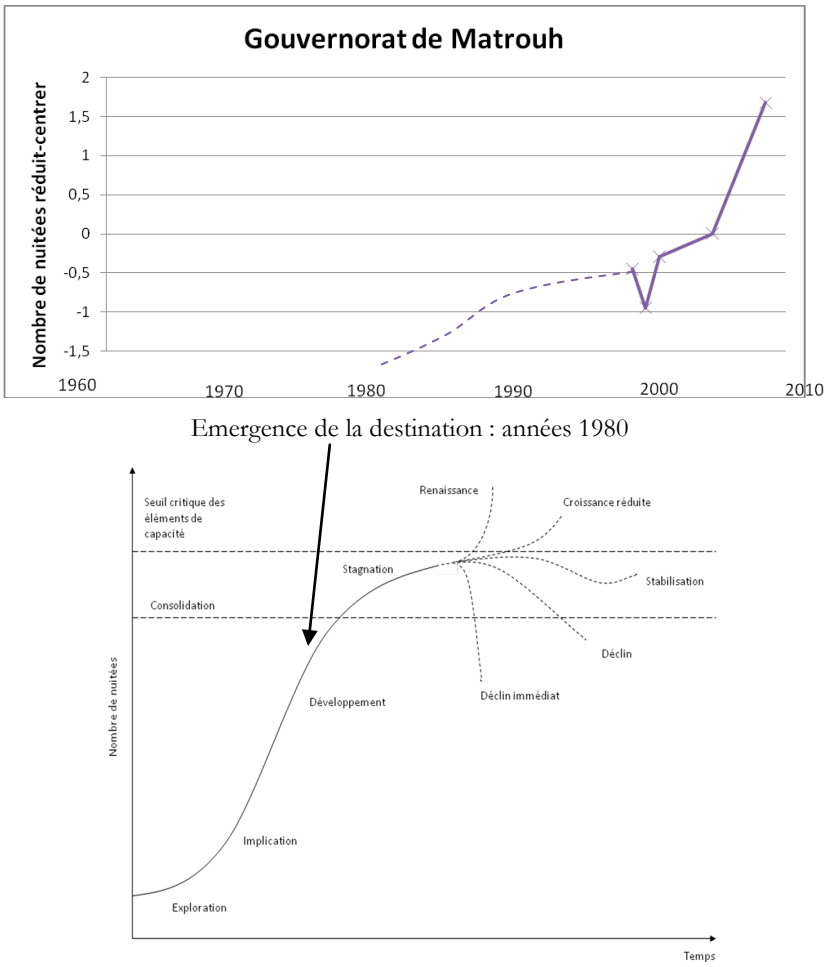

Source : Les données ont été produites par les experts puis réduit-centrer, Bourse, 2011.

La destination du gouvernorat de Matrouh – Al Alamein, Matrouh City et Siwa Oasis4 – est dans une phase de développement (Figure 2). La mise en tourisme des trois sites résulte de la volonté du pouvoir central égyptien de rééquilibrer le poids démographique des régions périphériques et désertiques avec le delta et la vallée du Nil. Dans les années 1970, pour attirer la population par l'attractivité économique, les pouvoirs publics ont encouragé l'installation d'infrastructures touristiques dans le gouvernorat de Matrouh :

- à Al Alamein, le développement touristique a eu lieu en trois phases : (1) le développement d'une activité touristique basée sur la mémoire historique liée à la seconde guerre mondiale[5] ; (2) le développement dans les années 1980 d'une activité de loisir et la construction de la marina d'Al Alamein ; (3) le développement dans les années 2000 d'une offre hôtelière de luxe.
- à Matrouh City, qui représente 60% de l'offre hôtelière de la côte nord-ouest de l'Egypte, l'activité touristique a démarré dans les années 1980 – après une phase préliminaire d'éco-tourisme et de complexes sportifs à la fin des années 40.

[4] La plupart des données utilisées par Adel Rady portent sur la zone administrative du gouvernorat de Matrouh. .
[5] Le cimetière militaire et le musée ont été aménagés dans les années 1950, puis le gouvernement central a construit des hôtels au cours des années 1960 pour répondre aux besoins des familles des soldats et des visiteurs.

- à Siwa Oasis, le tourisme s'est développé en deux phases : (1) l'activité touristique est dédiée à une clientèle cherchant l'aventure et le tourisme culturel, avec une offre d'hébergement reposant sur de petits hôtels au centre-ville ; (2) dans les années 2000, l'ouverture de l'hôtel Adrere Amellal attire une nouvelle clientèle : la clientèle écologiste qui recherche l'authenticité.

Le profil de durabilité de la destination du gouvernorat de Matrouh sera structurée en quatre chapitres – correspondant aux quatre grandes variables identifiées par la SMDD (PLAN BLEU 2009) – à travers lesquels nous développerons différents indicateurs (SPILANIS & VAYANNI 2011), à savoir notamment :

- le nombre de lits hôteliers, le nombre et la taille des structures d'hébergement, le taux d'occupation, l'effet de saisonnalité et le revenu par lit pour la variable économique ;
- l'évolution démographique de la population, la représentation totale du tourisme dans l'emploi local et en fonction du genre, le type de contrat de travail et les chiffres du chômage pour la variable socio-territoriale ;
- la consommation en ressources naturelles et énergétiques, la production et le traitement des déchets solides et liquides, la pression foncière et la biodiversité pour la variable environnementale ;
- la mise en œuvre d'un modèle de gouvernance défini à l'échelle internationale, l'exercice d'une gouvernance locale et les catégories d'acteurs impliqués pour la variable gouvernance.

En conclusion, nous croiserons ces quatre variables pour évaluer l'état de durabilité de la destination en l'illustrant par une représentation graphique et restituerons les propositions faites par Rady en ce qui concerne l'amélioration de la durabilité de la destination du gouvernorat de Matrouh.

I. Tourisme et développement économique

Pour synthétiser les résultats et les impacts économiques de l'activité touristique dans la destination du gouvernorat de Matrouh, nous reprendrons les données produites par Rady en focalisant sur les évolutions du produit touristique et sur les revenus touristiques.

1. Les évolutions du produit et de la demande touristique

En ce qui concerne les évolutions du produit touristique et l'offre d'hébergement, la Figure 3 (a) montre deux phénomènes :

- la baisse du nombre de structures hôtelière et du nombre de lits à la fin des années 1990 et au milieu des années 2000 ;
- la nette augmentation du nombre de structures hôtelière et du nombre de lits après 2006.

Un premier constat peut être établi sur l'évolution de l'offre touristique : l'augmentation de la capacité d'hébergement pour un nombre limité de structures hôtelières, ce qui traduit un phénomène de croissance et de concentration de l'offre d'hébergement.

La seconde observation porte sur le type de structures hôtelières : on note une surreprésentation et une multitude de petits hôtels dits d'entrée de gamme de 1, 2 et 3 étoiles (67%) par rapport aux grands hôtels haut de gamme de 4 et 5 étoiles (19%) et aux hôtels bas de gamme (14%) (Figure 3 (b)). Toutefois, les 19% d'hôtels 4 et 5 étoiles représentent 48% des chambres : c'est la proportion la plus importante par rapport aux autres catégories (Figure 3 (c)). Ainsi, l'offre haut de gamme représente environ la moitié de la capacité hôtelière du gouvernorat de Matrouh.

Figure 3 : Evolution de l'offre d'hébergements touristique de la destination du gouvernorat de Matrouh et composition actuelle de l'offre d'hébergement.

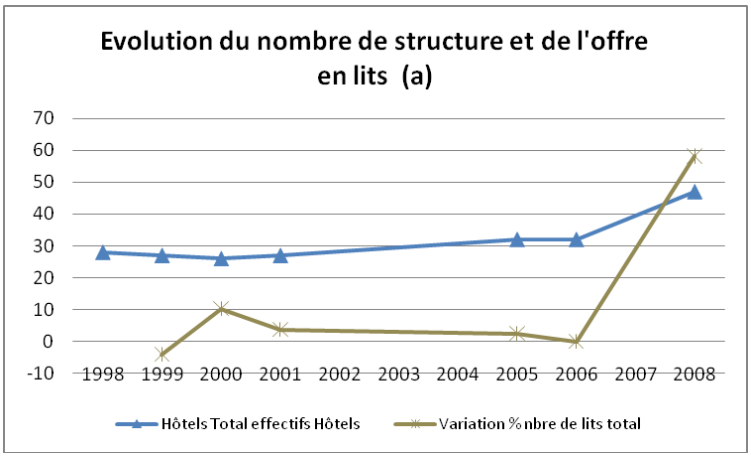

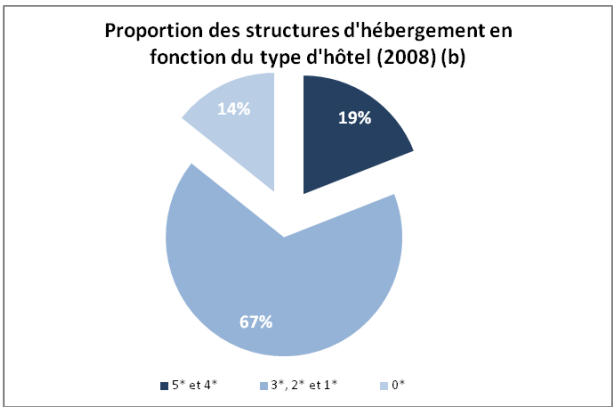

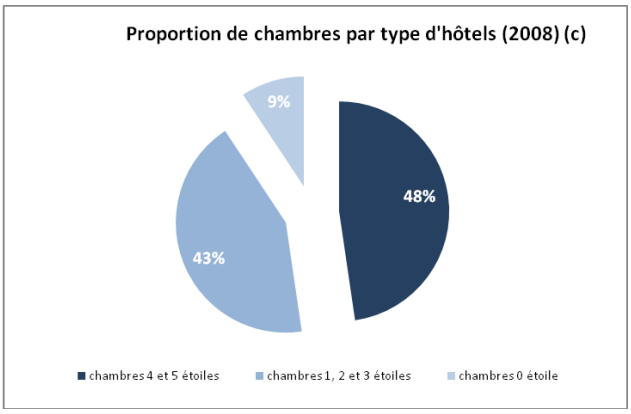

Source : Données collectées par Adel Rady, 2011.

Comment l'offre hôtelière globale est-elle répartie entre les trois sites étudiés dans le gouvernorat de Matrouh ? Le Tableau 1 montre que Matrouh City représente 65% des chambres de la destination (contre 25,5% pour Al Alamein et 9,5% pour Siwa), que les hôtels 4 et 5 étoiles se trouvent exclusivement sur les sites de Matrouh City (51,85%) et d'Al Alamein (48,15%) et que l'offre d'hébergement de Siwa Oasis est basé sur des hôtels d'entrée de gamme ou bas de gamme. Cette diversité de l'offre hôtelière selon les sites renvoie à l'articulation entre différentes catégories d'hébergements et d'activités touristiques : Matrouh City et Al Alamein sont principalement des sites de tourisme balnéaire, alors que Siwa Oasis est davantage un site de tourisme culturel et écologique.

Tableau 1 : Participation des différents sites dans la composition de l'offre hôtelière du gouvernorat de Matrouh (2008)

	Structures 4 et 5 *	Chambres 4 et 5 *	Structures 1, 2 et 3 *	% de chambres 1, 2 et 3 *	Structures 0 *	Chambres 0 *	Total hôtels destination	Total chambres destination
Matrouh City	50	51,85	64,29	81,95	50,00	54,96	59,52	65,08
Al Alamein	50	48,15	3,57	3,81	16,67	8,50	14,29	25,39
Siwa	0	0,00	32,14	14,24	33,33	36,54	26,19	9,53
Total	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : Données fournies par Adel Rady, 2011.

Par ailleurs, la destination du gouvernorat de Matrouh est caractérisée par une très forte saisonnalité (Figure 4) : les hôtels ne fonctionnent qu'entre le mois de mai et le mois de septembre. On note certes une amélioration du taux d'occupation au mois de mai depuis l'année 2005, amélioration contre balancée par une réduction de ce même taux au mois d'octobre, mais on observe aussi sur la Figure 4 une légère accentuation de la saisonnalité.

Figure 4 : Evolution quinquennale du taux d'occupation mensuel de la destination du gouvernorat de Matrouh.

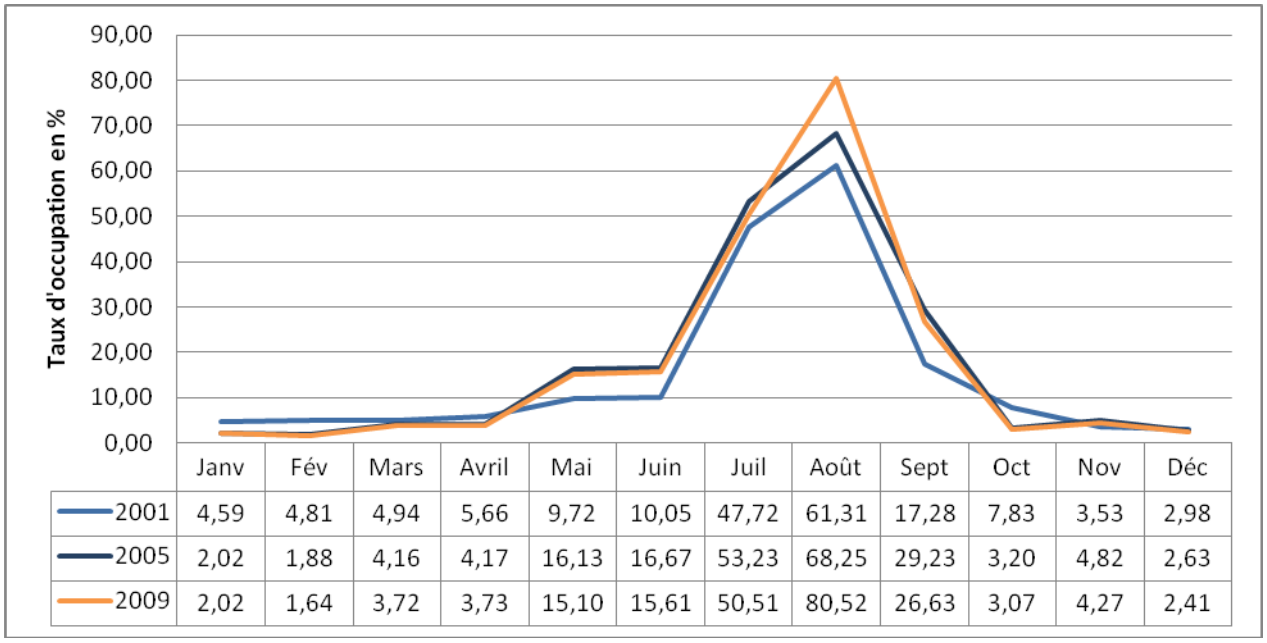

	Janv	Fév	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc
2001	4,59	4,81	4,94	5,66	9,72	10,05	47,72	61,31	17,28	7,83	3,53	2,98
2005	2,02	1,88	4,16	4,17	16,13	16,67	53,23	68,25	29,23	3,20	4,82	2,63
2009	2,02	1,64	3,72	3,73	15,10	15,61	50,51	80,52	26,63	3,07	4,27	2,41

Source : Données fournies par Adel Rady, 2011.

Si on s'attarde sur la question de la saisonnalité dans chacun des sites, on observe que la haute saison dans les villes de Matrouh et d'Al Alamein s'étend de juin à septembre : en raison de conditions météorologiques favorables (température de l'eau), le pic de l'activité a lieu en juillet et août. A l'inverse, pour le site de Siwa Oasis, la haute saison a lieu entre le mois de novembre et le mois de mars et le pic d'occupation entre décembre et janvier, ce qui correspond aux mois où les températures sont les plus clémentes dans le désert.

2. Les revenus touristiques

Les revenus liés à l'activité touristique dépendent directement de l'effet de saisonnalité et des ses contraintes en termes de rationalisation des recettes : l'activité touristique doit tirer un maximum de bénéfices en un minimum de temps car la saison est courte.

Dans la destination du gouvernorat de Matrouh, la dépense touristique moyenne est de 69,17 €/personne/jour et le secteur tertiaire participe à plus de 50% du PIB local. Dans le PIB du tertiaire, l'hôtellerie représente plus de 10% entre 1991 et 2010 (avec une forte baisse en 2005) (Figure 5) et varie entre 7,5 et 6% du PIB total.

Toutefois, selon Rady, la contribution du tourisme à l'économie locale dépasse largement les estimations statistiques et les analyses quantitatives. Selon ses calculs, l'impact direct des dépenses des touristes étrangers a atteint environ 539 millions $ US en 2010, soit 44% du PIB du gouvernorat de Matrouh ; le fait de se concentrer sur les données fournies par le secteur hôtelier peut revenir à exclure environ 80% des dépenses des touristes qui vont directement dans d'autres secteurs de l'économie (restauration, loisirs, etc.).

Figure 5 : Evolution en % du PIB lié à l'activité touristique en comparaison avec le PIB total et le PIB du secteur des services. Gouvernorat de Matrouh

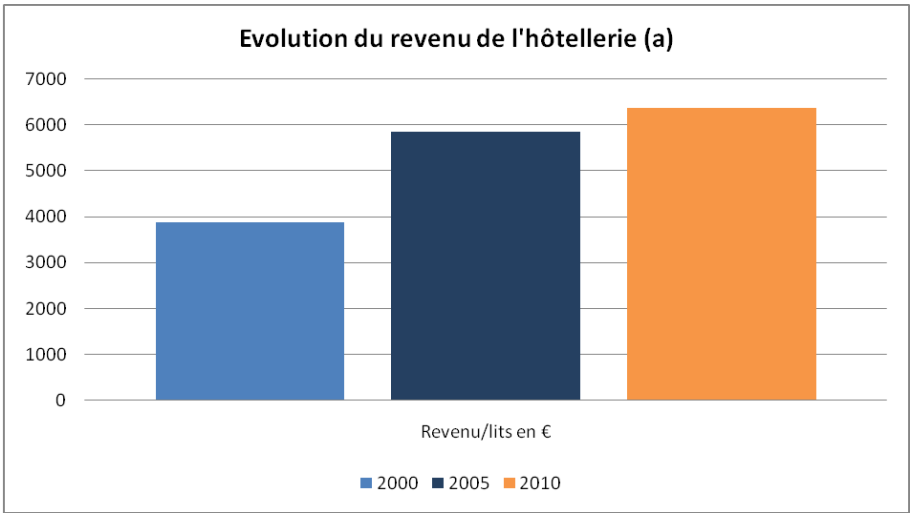

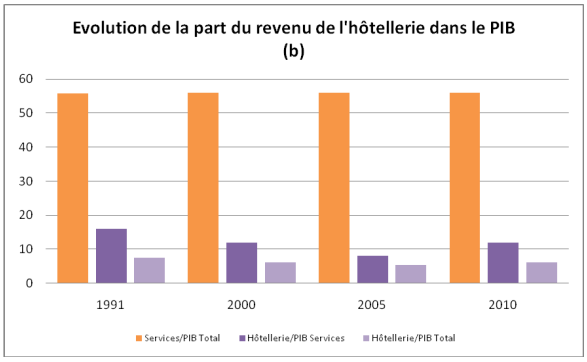

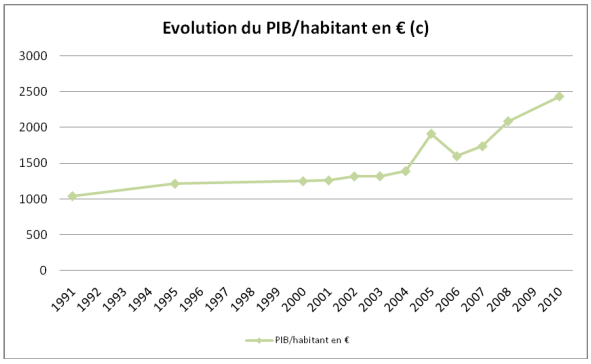

Source : Données fournies par Adel Rady, 2011.

La Figure 5 montre aussi la progression du PIB/habitant qui passe en moyenne de 1 043 € en 1991 à 2 433 € en 2010. Pour évaluer la redistribution des revenus du tourisme, Rady s'appuie sur la mesure du degré d'inégalité dans la répartition du revenu familial à partir de l'indice de distribution des revenus[6]. L'auteur estime ainsi que pour la même période 1991-2010, la consommation privée a progressé à un taux annuel de 13%, avec la répartition suivante de cette consommation privée : environ 44% de la consommation des ménages ont été consacrés à l'alimentation, 7% au carburant, 3% aux soins de santé, 17% à l'éducation. Les plus riches, qui selon la méthode de l'indice de distribution des revenus représentent 10% de la population, représentaient environ 25% de la consommation des ménages et les plus pauvres environ 4,4% ; en 1996, environ 23% de la population avaient un revenu inférieur au seuil de pauvreté (RADY 2011).

In fine, en termes de bilan sur la variable économique, il faut souligner que la stratégie mise en place par les pouvoirs publics égyptiens consiste à équilibrer les niveaux de développement entre les gouvernorats en s'appuyant sur le développement du tourisme. De plus, la stratégie du secteur touristique est basée sur une offre de luxe (hôtels 4 et 5 étoiles) pour attirer sur une période courte des individus à hauts revenus, qu'ils soient étrangers ou nationaux. Ainsi, la participation du tourisme au PIB du gouvernorat de Matrouh est importante et a permis en l'espace de dix ans de doubler le PIB par habitant. Toutefois, Rady souligne les inégalités en termes de redistribution des fruits de la croissance, ce qui renvoie à la variable socio-territoriale.

[6] L'indice est calculé à partir de la courbe de Lorenz, dans laquelle le revenu PIB est tracé en fonction du nombre de familles classées des plus pauvres aux plus riches. Si la répartition est parfaitement égalitaire, la courbe est confondue avec la première bissectrice mais dans tous les autres cas, elle se situe au-dessous. La courbe de Lorentz part de l'origine (0 % de la population perçoit 0 % du revenu) et se termine au point (1 ; 1) ou (100 % ; 100 %). Pour compléter l'interprétation de la redistribution de la richesse, on complète l'analyse de la courbe de Lorenz par le coefficient de GINI, qui est compris entre zéro et 1 (ou entre 0 et 100 si on multiplie les résultats par 100). En cas d'égalité parfaite, il est égal à zéro (car A=0). En cas d'inégalité totale il est égal à 1, car B=0. Par conséquent, à mesure que G augmente de zéro à 1, l'inégalité de la répartition augmente.

II. Tourisme et développement socio-territorial

Le territoire du gouvernorat de Matrouh est marqué par un net changement démographique : la population a plus que triplé en l'espace de 40 ans, passant de 91 142 habitants en 1960 à 337 399 habitants en 2008 (Figure 6). Cette augmentation est marquée par deux effets : un taux d'accroissement naturel élevé (autour de 2,1% par an entre 1993 et 2006) et un taux d'accroissement de la population de plus de 10%entre 1993 et 1996, ce qui illustre l'attractivité du territoire induite par l'activité touristique ; la majeure partie de la croissance démographique a pour origine l'immigration en provenance du Caire et d'Alexandrie.

Figure 6 : Evolution démographique de la population de la destination du gouvernorat de Matrouh

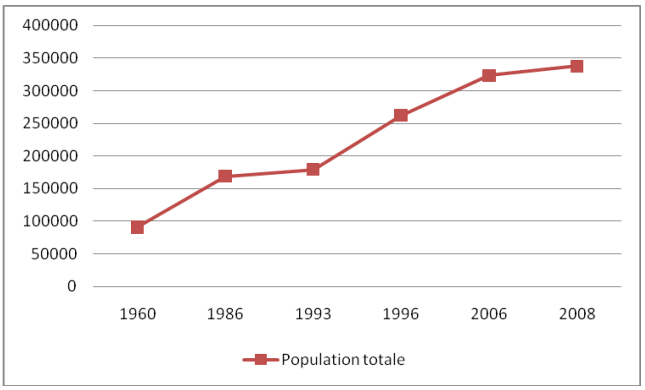

Figure 7 : Evolution de l'urbanisation dans le gouvernorat de Matrouh

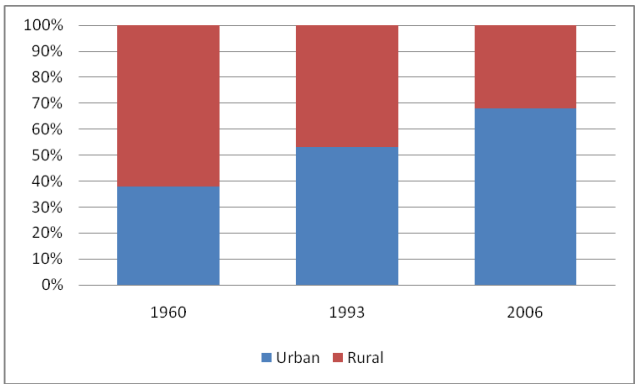

Source : Données fournies par Adel Rady, 2011.

L'attractivité économique a inversé le rapport entre population rurale et population urbaine dans le gouvernorat de Matrouh : la population urbaine est passée de 38% en 1960 à 68% en 2006 (Figure 7). Matrouh City et son arrière-pays concentrent environ 47% de la population du gouvernorat, tandis que Siwa et Al Alamien ont un poids démographique plus faible. Ainsi, la stratégie des pouvoirs publics visant à rééquilibrer le poids démographique des gouvernorats égyptiens au profit des régions périphériques et à travers l'attractivité économique a fonctionné et principalement pour Matrouh City.

Toutefois, pour mesurer la durabilité sociale de la destination, il faut s'intéresser à la question de l'emploi créé par l'activité touristique. Au sein du gouvernorat de Matrouh, les emplois touristiques se répartissent de la manière suivante[7] : 44,23% des employés travaillent dans l'hôtellerie, 32,1% auprès de l'office du tourisme, 15,2% dans le commerce, 6,9% auprès des agences de voyage et 1,5% sont des guides touristiques. Le secteur hôtelier représente à lui seul 21,75% de la population active du gouvernorat de Matrouh en 2009 (Tableau 2) ; parmi ces 21,75%, 74% sont des hommes et 26% sont des femmes.

Tableau 2 : Représentation en % des emplois hôteliers dans la population active du gouvernorat de Matrouh (2009).

Total emplois tourisme/Total population active		**21,75%**
Sur ces 21,75%, les	Hommes représentent	74%
	Femmes représentent	26%

Source : Données fournies par Adel Rady, 2011.

[7] Source : The Egyptian Federation of Tourist Chambers. Données collectées en 2009 pour les chiffres de l'hôtellerie et du secteur marchand et en 2004 pour les chiffres de l'Office du tourisme, des agences de voyage et des guides touristiques.

Cependant, l'emploi dans l'hôtellerie reste extrêmement dépendant du rythme de l'activité touristique et de l'effet de saisonnalité. Les chiffres de l'emploi en fonction du mois d'activité montre bien les effets de la saisonnalité sur la structure mensuelle de l'emploi dans le secteur touristique : sur la période 1999-2009, la médiane du taux d'emploi en basse saison tourne autour de 6% alors que celle-ci atteint 80% en haute saison (Figure 8).

Figure 8 : Structure de l'emploi dans le secteur touristique par mois dans le gouvernorat de Matrouh en %.

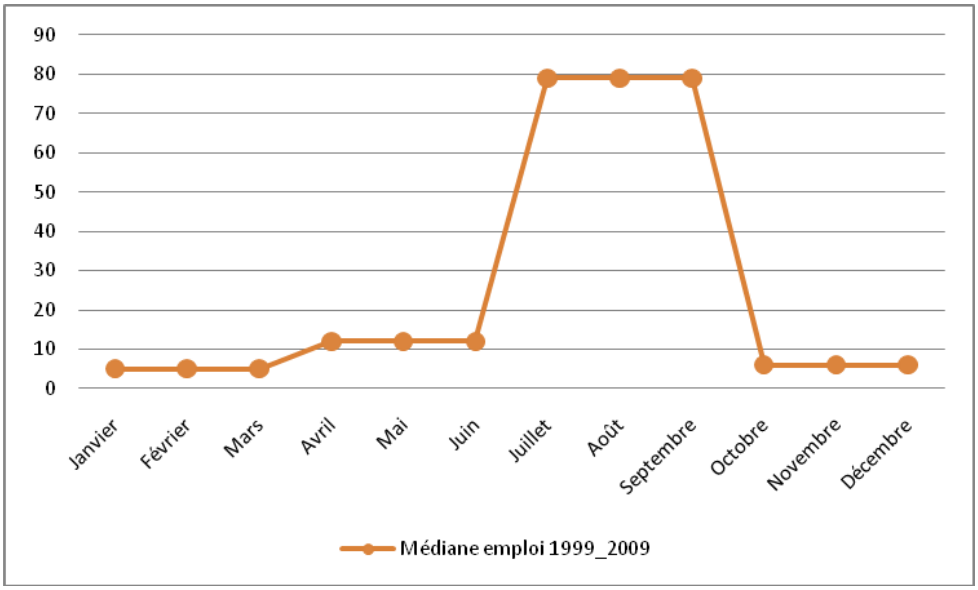

Source : Données fournies par Adel Rady, 2011.

Avec 23% de la population ayant un revenu inférieur au seuil de pauvreté en 1996 et une population dépendante (0-15 ans et plus de 65 ans) atteignant 49,96% de la population du gouvernorat de Matrouh en 2006, l'emploi représente un facteur de réduction de la pauvreté et permettrait de répondre aux besoins de solidarités familiales liée à la dépendance financière des individus. Ces enjeux sont exacerbés par le chômage qui touche 7,81% de la population active en 2006. En outre, 86,60% des chômeurs sont des individus qui n'ont jamais travaillé. Ainsi, le problème de l'accès à l'emploi demeure important, notamment au regard de l'accès à l'emploi en fonction du genre.

Tableau 3 : Conditions de l'emploi en % dans le gouvernorat de Matrouh (2006)

Chômage Total	**7,81%**				
Dont	N'ayant jamais travaillé	86,60%	Dont	Hommes	80,43%
				Femmes	19,57%
	Ayant travaillé	13,40%	Dont	Hommes	96,87%
				Femmes	3,13%

Source : Données fournies par Adel Rady, 2011.

On note une surreprésentation de la population masculine au sein de la population au chômage (Tableau 3), mais les chiffres du chômage ne tiennent pas compte des femmes au foyer qui représentent 66,17% des « inactifs ».

Figure 9 : Niveau d'instruction dans le Gouvernorat de Matrouh (2006)

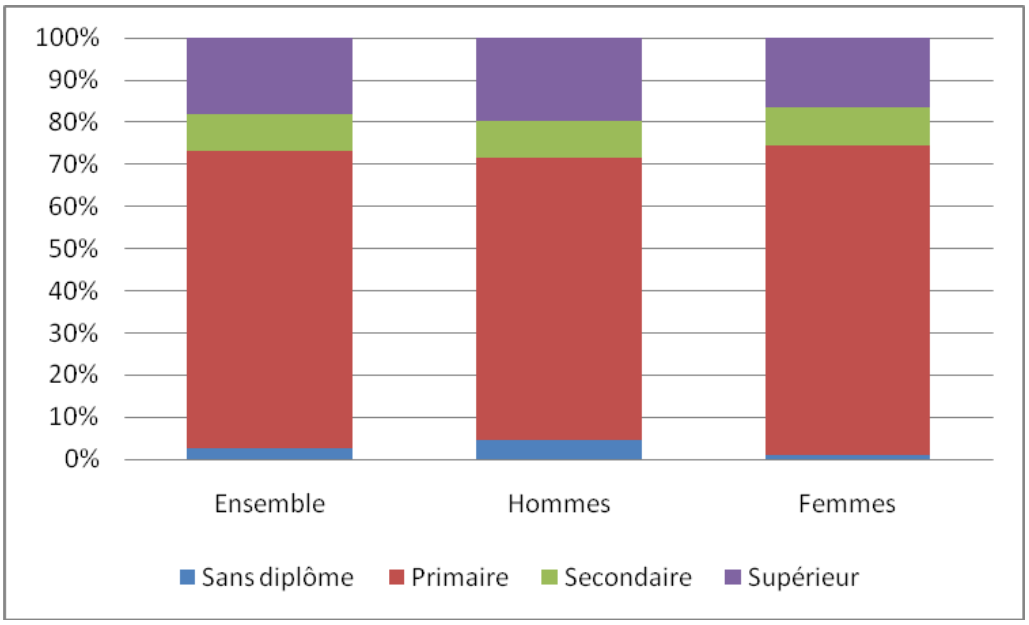

Source : Données fournies par Adel Rady, 2011.

La Figure 9 montre qu'il y a moins d'illettrés chez les femmes que chez les hommes et que 97% de la population a passé le premier niveau d'instruction (70,34%). Toutefois, deux types de contraintes pèsent sur l'employabilité de cette main d'œuvre disponible :

- L'inadéquation entre les contenus des enseignements ou des formations et les emplois dans le secteur touristique. Il résulte de cette inadéquation un phénomène « d'importation » d'une main d'œuvre (nationale et internationale) dans le secteur touristique du gouvernorat de Matrouh.
- Les représentations sociales et culturelles sur le travail des femmes en général et sur le travail des femmes dans le secteur touristique en particulier.

Selon Rady, trois facteurs freinent l'emploi des femmes :

- les facteurs personnels induits par les comportements familiaux (l'attitude des parents envers les filles non mariées, l'attitude des maris envers les carrières de leurs épouses, une double carrière qui combine travail et famille induit des conflits et des interruptions de carrière) et individuels (la motivation au travail et les choix de carrière) ;
- les facteurs organisationnels sont relatifs aux décisions publiques (politique de promotion du travail des femmes, possibilité de formation, politique d'égalité des chances) et privées (arrangements familiaux, système informel de développement de carrière professionnelle) ;
- les facteurs culturels dont font partis la doctrine religieuse, les mœurs, les stéréotypes de genre, la législation et les programmes gouvernementaux.

Finalement, si la performance économique du tourisme et du territoire est devenue forte, de fortes interrogations sont à prendre en considération quant à la durabilité sociale du modèle suivi par la destination du gouvernorat de Matrouh. Rady met en lumière les inégalités en termes de redistribution des revenus et des fruits de la croissance. Ce constat peut être complété par les bilans suivants : une forte saisonnalité de l'emploi dans le secteur touristique ; un problème d'adéquation entre la formation et les besoins en main d'œuvre du secteur touristique ; un problème d'équilibre dans l'accès des individus à un niveau de revenu permettant de réduire leur niveau de pauvreté d'une part et de répondre aux obligations de solidarité intergénérationnelles d'autre part ; une forte inégalité entre les hommes et les femmes dans l'accès à l'emploi.

III. Tourisme et environnement

A partir des indicateurs utilisés pour étudier les variables économique et socio-territoriale, les constats suivants ont a pu être établis :

- une forte fréquentation estivale des sites de Matrouh City et d'Al Alamein (environ 45 000 nuitées par an) ;
- une forte concentration de la population dans les zones urbaines (Matrouh City regroupe 47% de la population du gouvernorat) ;
- une augmentation de la population totale résidente dans le gouvernorat de Matrouh, ainsi qu'un allongement de l'espérance de vie (72,12 ans en 2010).

Qu'en est-il des impacts de l'activité touristique sur l'environnement ? Pour répondre à cette question dans ce troisième chapitre, nous procéderons en trois temps : la consommation des ressources en eau et en énergie, ainsi que la production et le traitement des déchets solides et liquides ; la consommation en espace foncier ; l'état de la biodiversité de la destination.

1. Consommation en eau et en énergie, production et traitement des déchets solides et liquides

Tout d'abord, l'alimentation en eau potable des sites étudiés est assurée par trois moyens différents :

- Le premier moyen consiste à exploiter les ressources aquifères des trois sites : Matrouh City, Al Alamein et Siwa Oasis. Le rendement minimum de ces aquifères est estimé à 5 000 m³/jour. Même si la salinité reste faible (elle varie de 2 000 à 3 000 ppm), l'eau est saumâtre et ne convient pas pour les usages agricoles. De plus, la qualité de l'eau varie considérablement selon les saisons : c'est en hiver que la qualité de l'eau est la meilleure. En outre, l'eau de ces aquifères contient environ 20 000 ppm de matières solides, ce qui réduit encore sa qualité. Il serait toutefois possible d'améliorer la qualité de cette eau grâce à la technique du dessalement par osmose inverse (RADY 2011).
- Le second moyen consiste à importer de l'eau par deux pipelines dépendants du réseau de distribution d'Alexandrie. La capacité moyenne est d'environ 10 000 m³/jour en automne et de 11 000 m³/jour en été. Cependant, cette capacité reste insuffisante pour satisfaire les besoins en eau de la destination.
- Le troisième moyen d'approvisionnement complète les deux précédents : transport d'eau par train et par camions citernes (compagnies privées). Les compagnies privées desservent la plupart des installations touristiques, ainsi que les compagnies pétrolières et les activités de construction qui n'ont pas de connexion fiable aux pipelines connectés au réseau d'Alexandrie.

Figure 10 : Capacité de prise en charge de la consommation touristique en eau (2009)

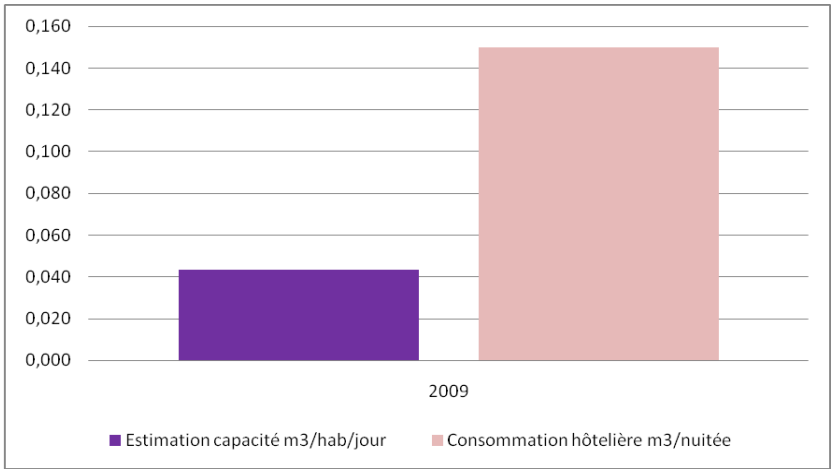

Source : Données fournies par Adel Rady, 2011.

Si nous cumulons la capacité de production d'eau potable de ces trois modes d'approvisionnement en eau, nous arrivons au chiffre moyen de 0,043 m³/habitant/jour alors que la consommation en eau potable pour le secteur touristique de la destination est de 0,15 m³/nuitée (Figure 10).

Ensuite, la consommation en électricité du secteur hôtelier a plus que doublé entre 1999 et 2009, passant de 18 250 MWh à 37 960 MWh, avec un taux de variation de 11%. Toutefois, la consommation par nuitée (proche de 72 Kwh) baisse légèrement entre 1999 et 2009 (Figure 11).

Figure 11 : Consommation moyenne du tourisme en électricité en Kwh/nuitées. Gouvernorat de Matrouh. 1999-2009

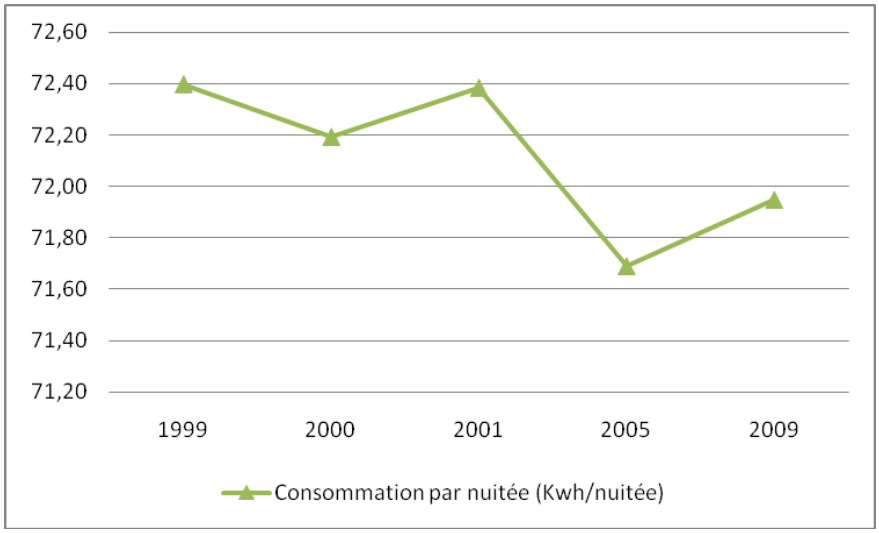

Source : Données fournies par Adel Rady, 2011.

Par ailleurs, Rady pointe plusieurs déficits en matière de gestion des déchets solides et propose de les combler en :

- concentrant les projets de traitement des déchets solides le long des routes côtières en raison des facilités d'accès ;
- reformulant les limites administratives des zones de ramassage et de traitement en y incluant les zones touristiques ;
- augmentant les coordinations entre échelles régionale et locale pour mieux planifier le ramassage et le traitement des déchets.

Tableau 4 : Consommation en eau et en électricité dans la destination du gouvernorat de Matrouh

Type de ressource consommé ou produit	Unité	Valeur
Eau (2009)	m³ /nuitée	0,75
Consommation moyenne en électricité (2009)	KWh/nuitée	71,95

Source : Données fournies par Adel Rady, 2011.

Enfin, concernant la production et le traitement des eaux usées, certains complexes touristiques ne sont ni reliés au système d'égout ni aux stations d'épuration ; les eaux usées sont soit collectées dans des fosses septiques, soit rejetées directement dans le sable quand elles atteignent la plage. Les eaux usées produites dans les agglomérations sont directement déversées dans les ruisseaux. De manière générale, il n'existe pas de système d'évacuation des eaux usées sauf dans le cas d'investissements privés réalisés par des hôteliers.

2. La pression foncière liée à l'activité touristique

La population n'est pas uniformément répartie sur le territoire du gouvernorat de Matrouh : 48% de la population vit dans la zone proche de la côte (<5% de la surface totale), 41% dans la zone médiane (entre 5 et 15 km à l'intérieur des terres) et 11% dans la zone la plus éloignée du rivage. Ainsi, confiner les activités touristiques sur une ceinture se situant à une distance d'un kilomètre de large depuis la bande côtière influe négativement sur la densité humaine qui atteint 5 000 habitants au kilomètre carré sur le littoral.

Figure 12 : Le phénomène d'artificialisation de la zone côtière à Matrouh City

Source : (IDSC) Matrouh Governorate, in Rady (2011).

3. L'état de la biodiversité

Les sites de Matrouh City et d'Al Alamein se situent sur un territoire à forte diversité biologique en termes de faune terrestre (Figure 13 a) dont deux espèces sont menacées (Figure 13 b). La destruction d'habitat d'espèces animales menacées ou encore de la flore des crêtes et des dunes de sable représentent des impacts négatifs sur la biodiversité. Ces impacts résultent principalement de l'artificialisation du littoral via la construction des infrastructures d'une part et la transformation de la flore locale d'autre part.. La plupart des villages touristiques et des hôtels a altéré le paysage naturel, en changeant la formation des espèces naturelles : introduction d'une flore étrangère à la flore naturelle de la région (arbustes, gazon, pelouses et arbres). En ce qui concerne la faune marine (Figure 13 c et d), l'IUCN n'a pas identifié d'espèces en voie de disparition.

Figure 13 : La destination du gouvernorat de Matrouh par rapport à la localisation de la biodiversité en Méditerranée définie par l'IUCN (CUTTELOD et al. 2008)

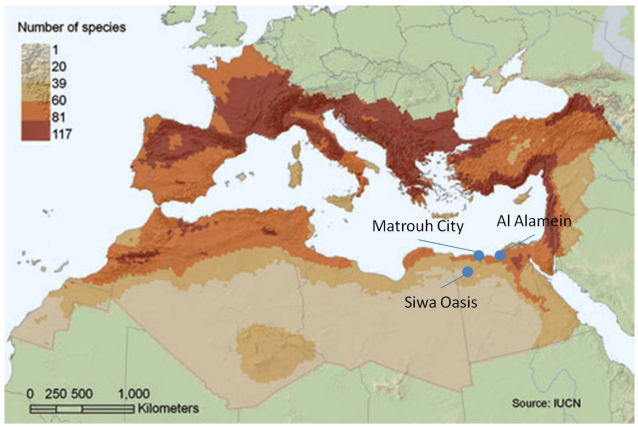

a. La richesse en espèces d'amphibiens terrestres, mammifères, reptiles et libellules dans le bassin méditerranéen.

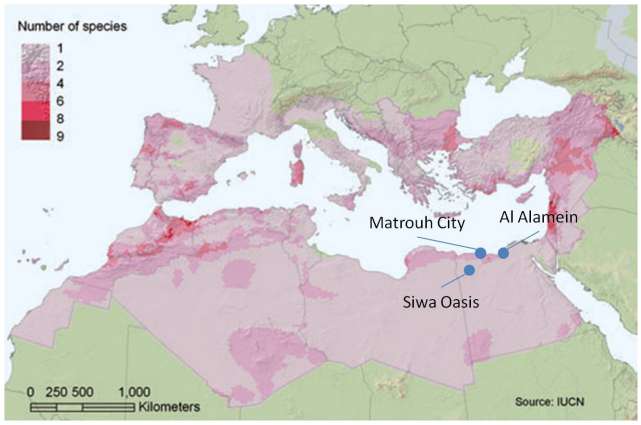

b. La richesse en espèces menacées d'amphibiens terrestres, mammifères, reptiles et libellules dans le bassin méditerranéen.

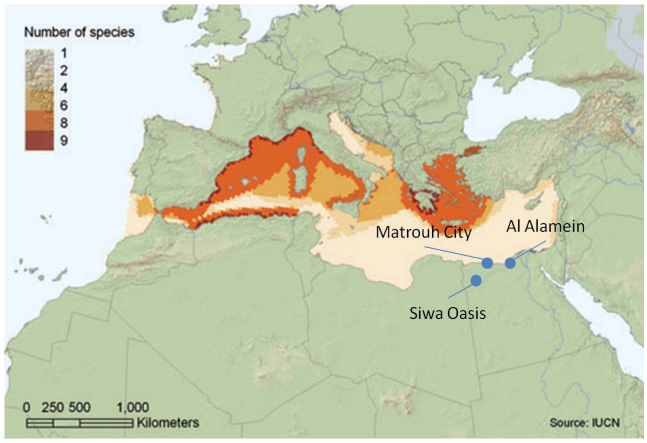

c. La richesse en espèces de mammifères marins en Méditerranée.

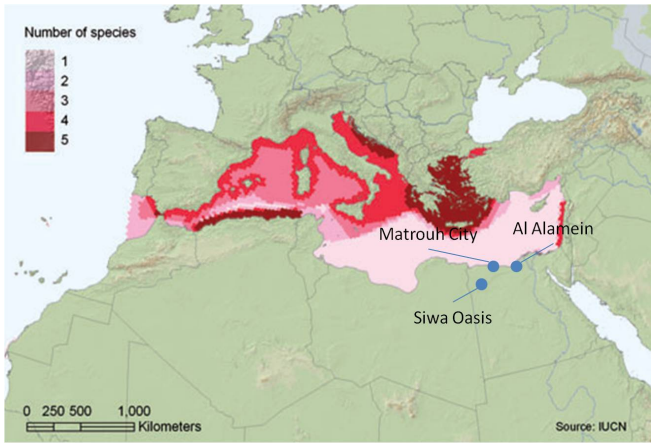

d. La richesse en espèces menacées de mammifères marins en Méditerranée.

Source : CUTTELOD, A. et al., 2008. The Mediterranean : a Biodiversity Hotspot under Threat. The IUCN Red List of Threatened Species.

IV. Tourisme et gouvernance

La gouvernance de l'activité touristique dans la destination du gouvernorat de Matrouh repose exclusivement sur l'exercice d'une gouvernance nationale centralisée qui peut inclure cependant des acteurs internationaux publics et privés. Pour exposer la manière dont cette gouvernance nationale est appliquée, Rady propose une grille de lecture par champs sectoriels : le secteur économique, le secteur culturel et le secteur environnemental.

En ce qui concerne le secteur économique, l'activité touristique est régulée par deux institutions : l'Etat et le marché. La régulation de l'activité touristique par l'Etat se concentre principalement sur un cadre légal incitatif encourageant l'investissement, avec pour objectif principal la modernisation des infrastructures touristiques. Le tourisme étant une option retenue par l'Etat pour attirer les investisseurs privés dans le gouvernorat de Matrouh, le cadre légal a été assoupli et est devenu moins contraignant – même si l'Etat conserve un pouvoir de contrôle fort de l'activité et des investissements touristiques à travers l'Autorité pour le Développement Touristique (ADT). L'ADT s'engage à évaluer les projets touristiques soumis[8] pour

[8] Les investisseurs doivent fournir à l'ADT des études de marché comprenant une estimation de la demande du produit proposé, le plan financier (frais directs, indirects, recettes prévues, risques de pertes, etc.) et des études techniques (plans et maquette de l'ouvrage).

ensuite attribuer le site de réalisation du projet. L'ADT dispose donc d'un double pouvoir : d'une part un droit de regard sur le projet, d'autre part un droit de réserve l'autorisant à résilier le contrat qui la lie à l'investisseur si celui-ci ne respect par le calendrier et ce sans qu'il y ait un remboursement des sommes déjà avancées. Par ailleurs, la régulation de l'activité touristique par le marché est principalement prise en charge par les TO. Ces derniers agissent sur le produit touristique pour tenter d'étaler la saison sur une plus longue période d'activité en attirant des segments de la demande internationale intéressés par le tourisme culturel à Matrouh City et Al Alamein, par le tourisme d'aventure à Siwa et par le tourisme de plaisance à Porto Marina à Al Alamein. L'intervention des TO sur le produit touristique a ainsi permis un étalement de la période d'activité touristique de juin à la première semaine de septembre à Matrouh City et Al Alamein.

En ce qui concerne le secteur culturel, la gouvernance porte essentiellement sur une politique d'inventaire et de conservation du patrimoine historique. Les inventaires sont réalisées par des structures déconcentrées à l'échelle locale (*Information Center of SCA* et *Center of Information and Decision Making of Ministries Council*). Le travail de restauration et de valorisation du patrimoine historique est réalisé depuis 2011 sous l'autorité du ministère des Antiquités. Toutefois, en matière de politique de restauration et de valorisation des patrimoines historiques et culturels, l'échelle internationale intervient aussi, par exemple dans le cas des fouilles à Al Alamein grâce à des financements conjoints avec des partenaires publics polonais et états-uniens ; si l'objectif principal de ce projet est la restauration d'un site archéologique, les autorités égyptiennes y voient une opportunité économique importante car la marina d'Al Alamein est considérée non seulement comme un site archéologique à ciel ouvert mais aussi comme un produit de tourisme culturel.

Enfin, en ce qui concerne le secteur environnemental, en vertu de la loi sur la protection de l'environnement (1994), c'est une agence nationale, l'Agence des Affaires Environnementales Egyptiennes (AAEE / EEAA), qui est responsable de la préservation des espaces naturels tels que les parcs et les réserves. L'Agence dispose d'une grande légitimité car d'un côté, elle agît sur le cadre général de la protection de l'environnement à travers l'élaboration d'un cadre légal et la formulation d'un plan national, d'un autre côté elle délivre les autorisations de constructions sur les zones littorales en coordination avec l'Autorité Générale Egyptienne pour la Protection des Plages.

Sur la question de l'exercice de la gouvernance, Rady apporte la conclusion suivante : les autorités locales et les collectivités locales des trois sites touristiques ont peu ou aucune informations sur ce qu'il faut attendre de l'activité touristique et sur la manière qui permettrait d'influencer et de contrôler le tourisme. Au-delà du rôle prépondérant du pouvoir central, les acteurs publics locaux sont implicitement contrôlés par les institutions internationales, l'industrie du tourisme et les touristes. Ainsi, les pouvoirs publics locaux ne sont pas encore suffisamment conscients de leur responsabilité et des méthodes mobilisables pour influencer le comportement des touristes.

V. Proposition de mesures politiques

Suite aux différents constats portant sur l'état de durabilité de la destination du gouvernorat de Matrouh, nous allons finalement focaliser sur les propositions de mesures politiques définies par Rady. Pour structurer ces propositions, nous nous baserons sur un constat faisant consensus au sein du groupe d'experts ayant collaboré dans le cadre du projet du Plan Bleu « Profils de durabilité - Destinations méditerranéennes » : l'activité touristique doit être considérée comme un moyen pour développer un territoire mais ne doit pas être une fin en soi. L'activité touristique doit être ancrée dans le territoire, ce qui permettrait d'agir sur le produit touristique en appuyant sur la qualité plutôt que la quantité grâce à la mobilisation de forces économiques et sociales du territoire. Ainsi, les propositions en matière de développement territorial intégré et durable suivront le plan suivant : propositions d'une gouvernance locale en matière de prise de décision ; propositions dans le secteur économique ; propositions dans le secteur socio-territorial ; propositions dans le secteur de l'environnement.

1. Définition d'une gouvernance locale pour une meilleure régulation politique de l'activité touristique

Selon Rady, afin d'augmenter la durabilité de l'activité touristique dans le gouvernorat de Matrouh, pour répondre non seulement à une question d'efficacité politique (la participation communautaire peut renforcer les effets positifs du tourisme et réduire les effets négatifs) mais aussi aux besoins d'ouverture démocratique, il est important d'ouvrir le processus de prise de décision en incluant les acteurs locaux, notamment les collectivités territoriales et les ONG. Rady propose ainsi la mise en place d'offices locaux et régionaux du tourisme qui impliqueraient les acteurs relevant du politique, du marché et de la sphère associative pour promouvoir les principes d'un développement local intégré et durable. De plus, les collectivités territoriales devraient harmoniser les lois, les règlements et les normes sur le tourisme afin de les rendre plus favorables au tourisme durable dans la région.

Pour faciliter l'élargissement du processus de prise de décision, Rady propose que soit mis en place un observatoire fournissant des données portant sur les résultats et impacts économiques, sociaux, territoriaux et environnementaux de l'activité touristique à l'échelle du territoire. Cela permettrait notamment de diffuser des connaissances auprès de différents publics ; cet observatoire pourrait travailler en collaboration avec l'EEAA et l'ADT d'une part, pour fournir des outils d'aide à la décision éclairée et d'autre part, afin de lancer une large campagne d'information et de sensibilisation sur les effets négatifs du tourisme. Les acteurs qui participeraient à cet observatoire seraient les acteurs de l'industrie du tourisme, les ONG et bien entendu les collectivités territoriales.

Par conséquent, le Gouvernorat de Matrouh devrait augmenter le financement des ONG locales pour :

- développer leur rôle d'appui à la maîtrise d'œuvre sociale grâce à des programmes d'éducation publique qui encouragent la consommation responsable, l'utilisation des ressources naturelles, la protection de l'environnement et la conservation de la culture locale ;
- développer leur rôle d'appui technique, d'analyse et de conseil stratégiques dans le but de recueillir des informations utiles à la compréhension du consommateur, d'influencer positivement le comportement des touristes, en établissant des centres d'information dans chaque sites touristiques.

2. Mesures politiques dans le secteur économique

Pour la réduction des effets négatifs liés à la saisonnalité en termes de résultats économiques et d'impacts sur les ressources naturelles, Rady préconise d'encourager le secteur privé et la clientèle touristique à s'orienter vers une consommation flexible du temps hors saison. De plus, pour améliorer la qualité du produit touristique, l'auteur préconise :

- de promouvoir les produits de tourisme durable, en utilisant des instruments et des incitations économiques telles que des concours, des récompenses, des labels de qualité couvrant à la fois la durabilité environnementale et sociale ;
- de diversifier l'offre d'hébergement que cela soit par leur aspect physique, financier et fonctionnel dans les trois sites d'Al Alamein, Matrouh City et Siwa Oasis).

D'un point de vue du financement de l'activité touristique, Rady propose de donner la priorité à des investissements auprès des TO pour développer leurs capacités techniques d'une part et d'encourager l'entrepreneuriat « social » en partenariat avec les banques locales et les autres institutions prêteuses, y compris les programmes de micro crédit d'autre part.

3. Mesures politiques dans le secteur socio-territorial

Les mesures politiques dans le secteur socio-territorial porteraient sur deux dimensions :

- L'aménagement du territoire. Il est recommandé de traiter la surexploitation des ressources foncières et des paysages côtiers en vue d'harmoniser le tourisme et les politiques

environnementales. Pour les destinations côtières comme Matrouh City et Al Alamein, il s'agirait de faire porter l'attention sur la préservation de la bande littorale. Pour des destinations en zone désertique comme Siwa Oasis, il s'agirait de faire porter l'attention sur les écosystèmes fragiles. Par ailleurs, la question du choc des cultures et du sentiment d'envahissement des populations locales devraient être pris en compte dans la construction des projets touristiques– même si la ville de Matrouh est tournée vers la diversité et le mélange des cultures.

- L'emploi et la formation de la main d'œuvre. Afin d'améliorer les moyens de subsistance et de générer des sources de revenus pour les populations locales, il est important que les recettes du tourisme puissent rester dans les destinations, ce qui revient à limiter les fuites économiques. En vue d'atteindre ces objectifs, Rady préconise la responsabilisation et la motivation des groupes locaux pour faire progresser les échanges interculturels autour des pratiques de conservation, de protection et de préservation de l'environnement. En matière de formation, étant donné que 25% de la main d'œuvre hôtelière est une population immigrée, il faut lutter contre l'illettrisme et mettre en place des systèmes de formation pour ce secteur d'activité.

4. Mesures politiques dans le secteur environnemental

Les mesures politiques qui sont proposées par Rady dans le secteur environnemental reposent sur la promotion d'outils de régulation qui concerneraient aussi bien la gestion des ressources notamment en eau, des déchets solides et liquides, des modes de transports, de la production et de la consommation d'énergie. Il préconise également d'accentuer les actions de contrôle de la qualité des eaux de baignades.

Conclusion

Pour synthétiser le profil de durabilité du Gouvernorat de Matrouh, nous l'avons mis en perspective avec les autres destinations du projet « Profils de durabilité - Destinations méditerranéennes » : une seconde analyse à composante principale (Figure 15) compare l'état de durabilité de chacune des destinations par rapport à la moyenne et à l'écart type[9] de l'ensemble des sites étudiés et pour chaque indicateur retenu en fonction des variables de la SMDD. Cette seconde analyse à composante principale (ACP) n'intègre pas les informations concernant l'exercice de la gouvernance car la variable « gouvernance » s'apparente finalement à une composante explicative des résultats et impacts économiques, sociaux, territoriaux et environnementaux du tourisme dans les destinations ; en d'autres termes, les résultats observés sont intimement corrélés aux choix politiques mis en application dans les destinations. Par exemple, si la question de la disponibilité en eau ne semble pas être problématique dans telle destination, c'est parce que les pouvoirs publics ont investi dans les infrastructures : barrages, stations de dessalement, etc. Exemple inverse, si la pression foncière exercée par les infrastructures touristiques et les hébergements résidentiels est extrêmement forte dans la destination, cela s'explique notamment par le manque d'application ou d'efficacité du cadre règlementaire voire par son absence – ainsi que par des enjeux fonciers et financiers spéculatifs.

Les résultats de l'ACP permettent de distinguer quatre types de « profils de durabilité » des destinations :

- les destinations économiquement performantes où la protection sociale est facteur de cohésion, et où les impacts environnementaux du tourisme sont forts (Torremolinos) ;
- les destinations économiquement compétitives, socialement fragmentées et aux impacts environnementaux importants (Jerba et Alanya) ;
- les destinations économiquement émergentes et/ou en renaissance, socialement fragmentées, aux impacts environnementaux régulés dans le cas de Rovinj et géographiquement contraints dans le cas du gouvernorat de Matrouh ;

[9] L'écart type est la valeur qui sépare la valeur la plus grande de la valeur la plus petite.

- les destinations économiquement peu performantes, socialement fragmentées et à impacts environnementaux faibles et/ou régulés mais où la pression foncière constitue une menace (Cabras, Castelsardo, Tipasa et Littoral de Tétouan).

Figure 14 : Représentation graphique des profils de durabilité des destinations touristiques étudiées

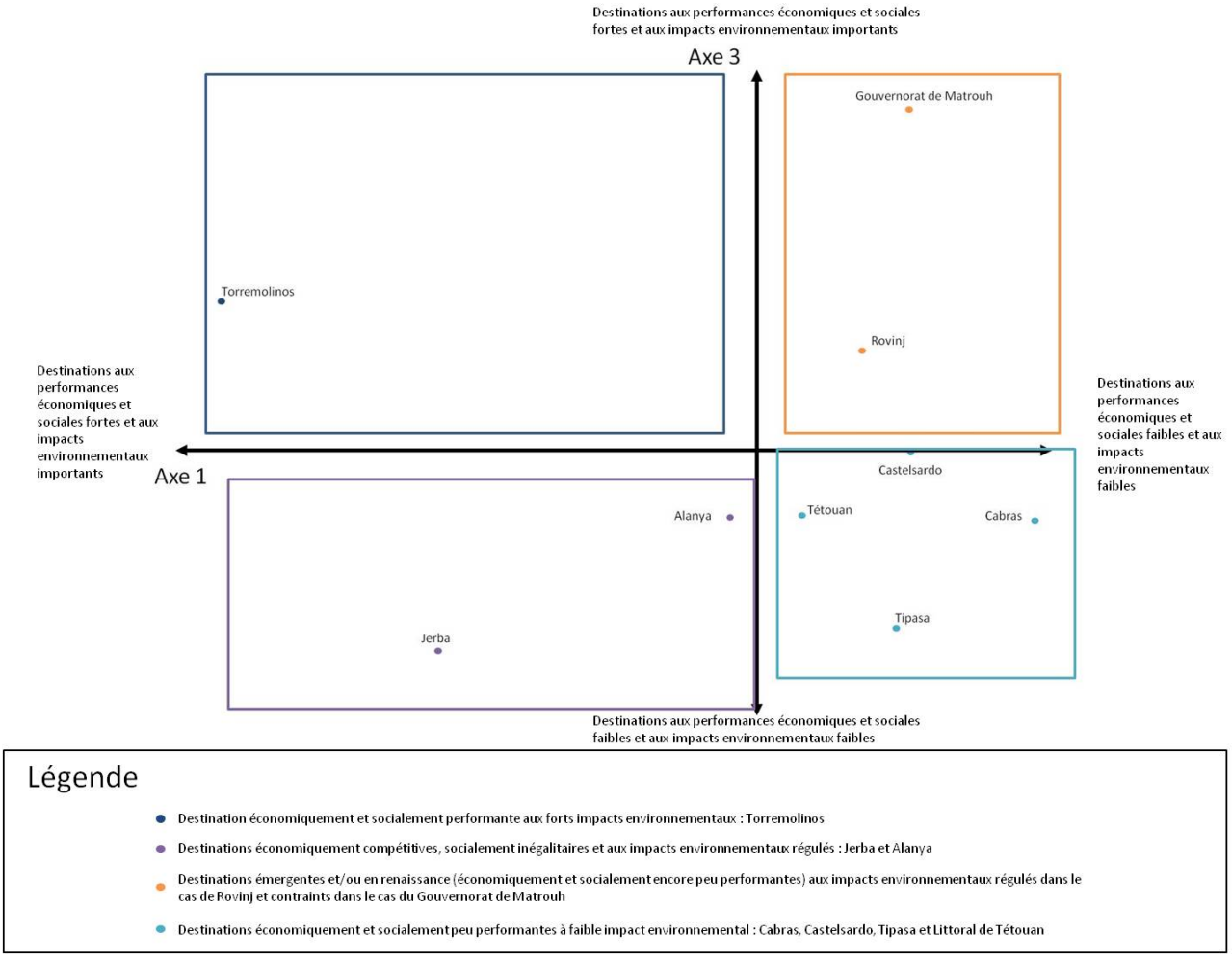

Source : Analyse en composante principale réalisée par Loïc Bourse, 2011.

Guide de lecture (voir aussi la Figure 17 en annexes) :
Les axes 1 et 2 expliquent 61% de la variance des informations.
L'axe 1 explique à lui seul 53% des informations :
- Plus on se dirige vers la droite de l'axe 1, plus les destinations sont marquées par des performances environnementales fortes et des performances sociales et économiques faibles ;
- Plus on se dirige vers la gauche l'axe 1, plus les destinations sont marquées par des performances économiques et sociales fortes ainsi que par des impacts environnementaux négatifs.

L'axe 3 explique 8% des informations :
- Plus on se dirige vers le haut de l'axe 3, plus les performances économiques et sociales sont fortes, avec des impacts environnementaux importants ;
- Plus on se dirige vers le bas de l'axe 3, plus les destinations sont marquées par des performances économiques et sociales faibles et des impacts environnementaux régulés et/ou faibles.

La destination du gouvernorat de Matrouh, « destination nationale à fort équipement touristique », peut être considérée comme une destination émergente en pleine croissance économique mais avec des impacts sociétaux et environnementaux contraints de par la situation géographique de la destination. En effet, d'un point de vue économique, le gouvernorat de Matrouh obtient des résultats extrêmement élevés en termes de revenu par lit et de dépenses journalières des touristes, ce qui explique le positionnement du gouvernorat de Matrouh sur l'axe 1 de la Figure 15. Toutefois, ces très bons résultats économiques ne portent que sur une très courte période puisque la destination est marquée par une très forte saisonnalité et un faible taux d'occupation. De plus, les résultats sociaux obtenus par la destination sont largement discutables : l'emploi

créé est largement au-dessus de la moyenne des destinations mais cette force de travail est peu qualifiée. Au-delà de l'inégale redistribution des revenus touristiques, la population active représente encore une proportion trop faible pour répondre aux besoins d'une population inactive/dépendante très élevée. Du point de vue des résultats environnementaux, la destination consacre peu d'espace pour le tourisme, consomme peu d'eau et produit peu de déchets, qu'ils soient solides ou liquides. Mais l'approvisionnement en eau reste une question majeure dans la planification territoriale et de la « mise en tourisme » de zones désertiques de l'Egypte : les ressources étant trop faible dans le gouvernorat de Matrouh, l'eau est transportée sur des centaines de kilomètres par camions citernes, trains et pipelines pour répondre aux besoins des populations et des touristes.

Bibliographie

BUTLER, R.W., 1980. The concept of a tourist area cycle of evolution: implications for management of resources. *Canadian Geographer / Le Géographe canadien*, 24(1), p.5-12. Available at: [Consulté mai 31, 2011].

CUTTELOD, A. et al., 2008. The Mediterranean : a Biodiversity Hotspot under Threat. *The IUCN Red List of Threatened Species*.

PLAN BLEU, 2009. *Etat de l'environnement et du développement en Méditerranée*, Sophia Antipolis: Plan Bleu, PNUE/PAM.

RADY, A., 2011. *Profile of Sustainability in some Mediterranean tourism destinations. Case studies in Egypt: Marsa Matrouh, El Alamain, Siwa Oasis*, Sophia Antipolis: Plan Bleu.

SPILANIS, I. & VAYANNI, H., 2011. *Tourism results and impacts to the destinationss' sustainability*, Sophia Antipolis: Plan Bleu.

Table des illustrations

Figure 1 : Représentation graphique des types de destinations touristiques étudiées.....6
Figure 2 : « Destinations nationales à fort équipement touristique » sur la base du modèle de Butler (BUTLER 1980).....7
Figure 3 : Evolution de l'offre d'hébergements touristique de la destination du gouvernorat de Matrouh et composition actuelle de l'offre d'hébergement. 9
Figure 4 : Evolution quinquennale du taux d'occupation mensuel de la destination du gouvernorat de Matrouh. 10
Figure 5 : Evolution en % du PIB lié à l'activité touristique en comparaison avec le PIB total et le PIB du secteur des services. Gouvernorat de Matrouh 11
Figure 6 : Evolution démographique de la population de la destination du gouvernorat de Matrouh12
Figure 7 : Evolution de l'urbanisation dans le gouvernorat de Matrouh.....12
Figure 8 : Structure de l'emploi dans le secteur touristique par mois dans le gouvernorat de Matrouh en %.....13
Figure 9 : Niveau d'instruction dans le Gouvernorat de Matrouh (2006).....14
Figure 10 : Capacité de prise en charge de la consommation touristique en eau (2009).....15
Figure 11 : Consommation moyenne du tourisme en électricité en Kwh/nuitées. Gouvernorat de Matrouh. 1999-2009 16
Figure 12 : Le phénomène d'artificialisation de la zone côtière à Matrouh City.....17
Figure 13 : La destination du gouvernorat de Matrouh par rapport à la localisation de la biodiversité en Méditerranée définie par l'IUCN (CUTTELOD et al. 2008) 18
Figure 14 : Représentation graphique des profils de durabilité des destinations touristiques étudiées22
Figure 15 : Schéma explicatif de la construction de la typologie à partir d'une analyse à composante principale.....26
Figure 16 : Schéma explicatif de l'analyse des profils de durabilité réalisée à partir d'une analyse à composante principale finale.....27

Tableau 1 : Participation des différents sites dans la composition de l'offre hôtelière du gouvernorat de Matrouh (2008).....9
Tableau 2 : Représentation en % des emplois hôteliers dans la population active du gouvernorat de Matrouh (2009). 12
Tableau 3 : Conditions de l'emploi en % dans le gouvernorat de Matrouh (2006) 13
Tableau 4 : Consommation en eau et en électricité dans la destination du gouvernorat de Matrouh 16
Tableau 5 : Fiche Destination Gouvernorat de Matrouh 28

Annexes

Figure 15 : Schéma explicatif de la construction de la typologie à partir d'une analyse à composante principale.

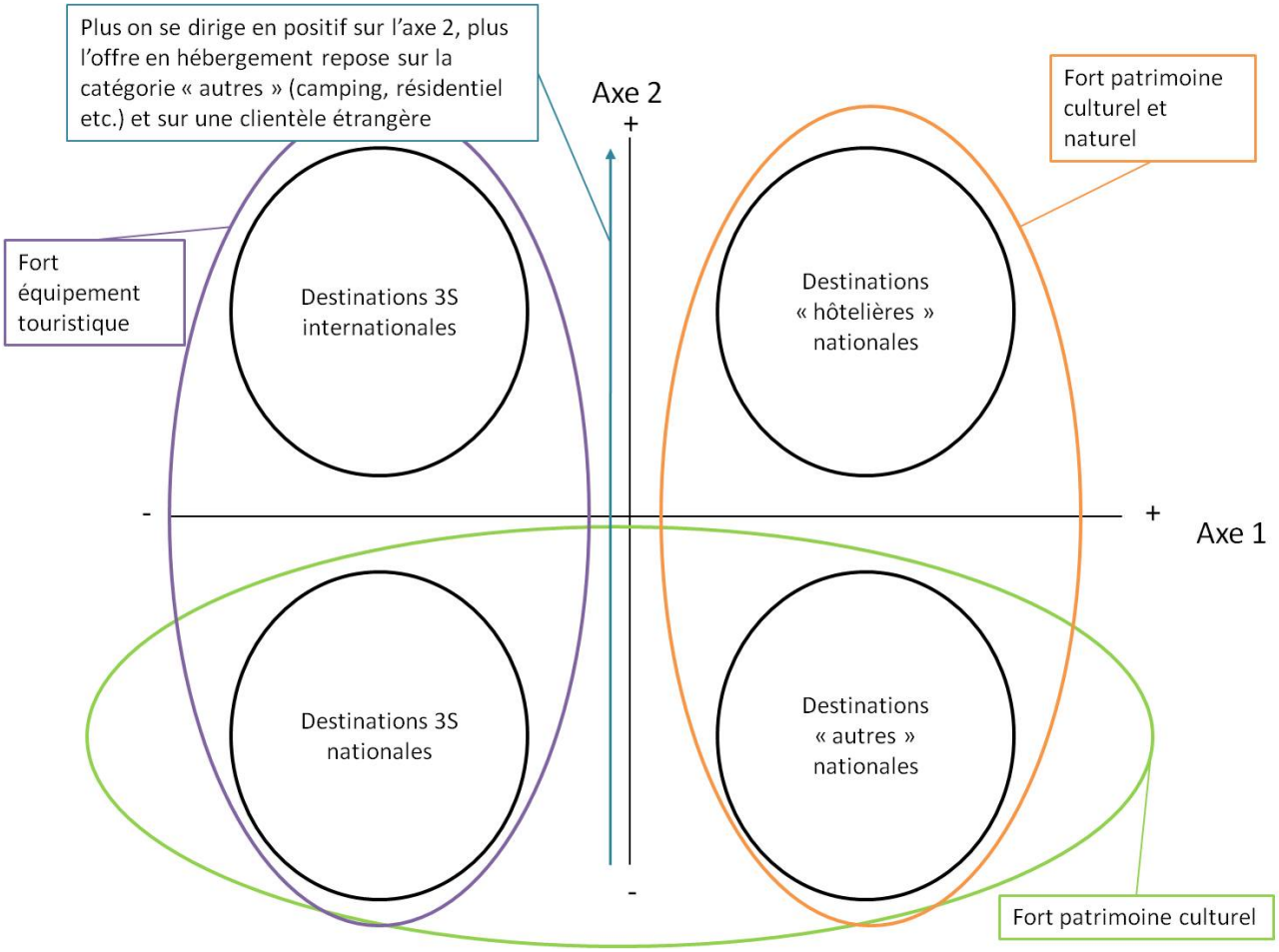

Source : Loïc Bourse, 2011.

Figure 16 : Schéma explicatif de l'analyse des profils de durabilité réalisée à partir d'une analyse à composante principale finale

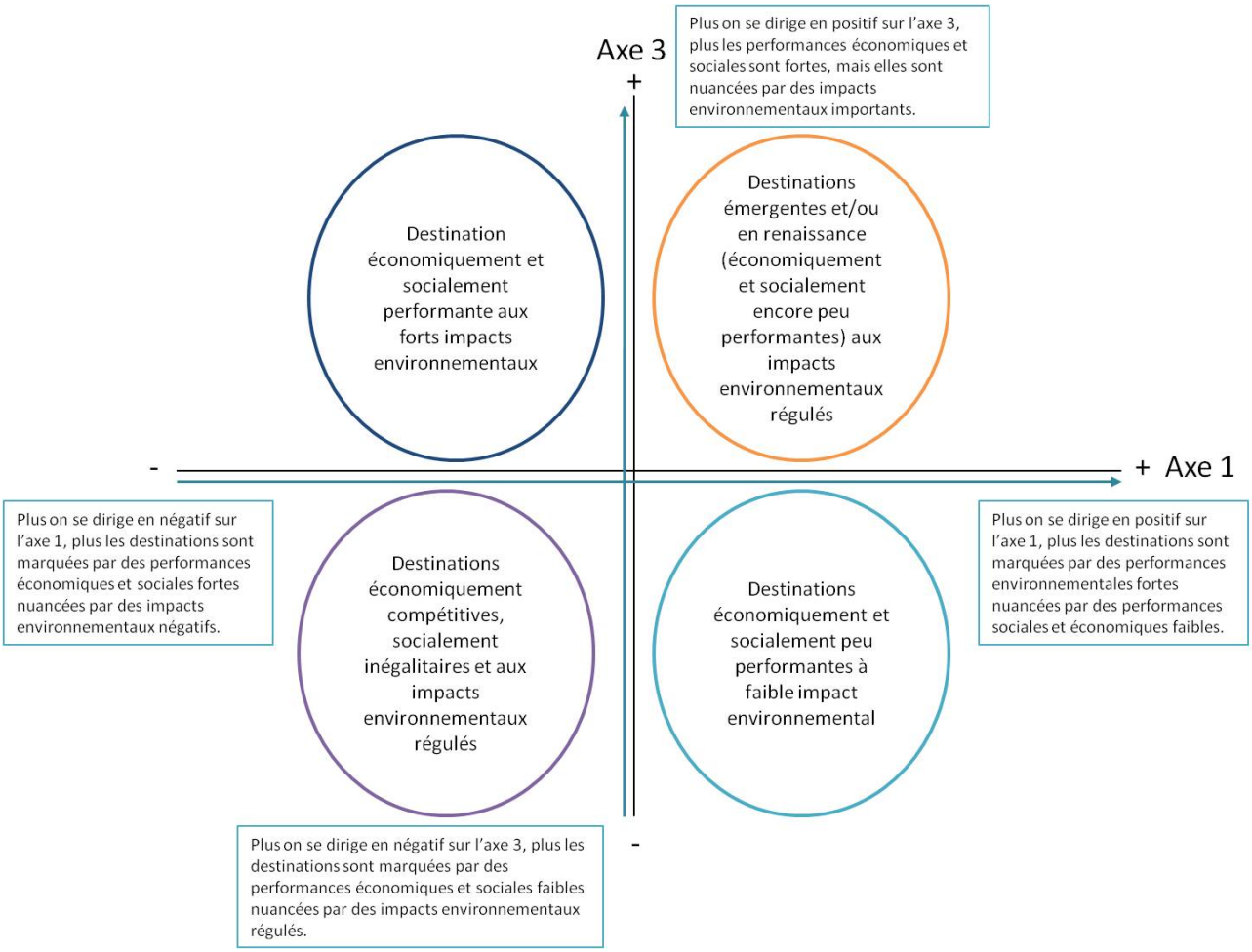

Source : Loïc Bourse, 2011.

Tableau 5 : Fiche Destination Gouvernorat de Matrouh

	Année	Valeur (1 : oui ; 0 : non)
Demande		
Résidents	2009	45,79%
Non-résidents	2009	53,72%
Charter/passagers total	2009	75,93%
Aéroport	2011	1
Port	2011	0
Offre hébergement		
Nombre de lits	2008	7750
Lits hôtel/total lits	2008	100%
Lits village de vacances	2008	0%
Lits Autres	2008	0%
Places camping	2008	0%
Equipements loisirs		
Centres de bien-être	2011	1
Sports	2011	1
Casino	2011	1
Golf	2011	1
Parcs de loisirs	2011	1
Marina	2011	1
Centres d'expositions et de congrès	2011	0
Plages	2011	1
Patrimoine naturel et culturel		
Monuments historiques	2011	1
Lieux cultuels	2011	0
Musées	2011	1
Evènements culturels (festivals ou traditionnels)	2011	0
Parcs naturels protégés	2011	1
Lieu de vente des produits locaux (artisanaux)	2011	1
Activités d'ouverture culturelle	2011	0
Résultats économiques		
Nombre de nuitées	2009	527611
Dépenses journalière/touriste en €	2009	69
Revenu/lits en €	2010	5841
Revenu/nuitée en €	2010	97
Saisonnalité		
Taux d'occupation annuel moyen	2009	17,44%
Résultats sociaux		
Emplois directs/lit	2008	1,92
Chômage	2010	7,81%
Niveau de diplôme des employés : supérieur	2006	18,07%
Niveau de diplôme des employés : secondaire	2006	8,83%
Niveau de diplôme des employés : primaire	2006	70,34%
Niveau de diplôme des employés : sans diplôme	2006	2,78%
Démographie		
Population totale	2008	182849
Population dépendante	2008	49,96%
Espérence de vie	2009	72,1 ans
Taux de croissance	2008	2,10%
Taux migratoire	2008	0,12%
Résultats environnementaux		
Consommation en eau	2009	0,15 m3/nuitée
Consommation en énergie	2009	71,95 kwh/nuitée
Production des déchets	2009	0,8 kg/touriste/jour
Production des eaux usées	2009	189 m3/jour
Surface hébergement touristique/surface adm.	2008	79,86